



Aides LOCA-PASS® : Dispositif SPÉCIAL CROUS

Étudiants boursiers logés en résidence universitaire,
ASTRIA vous propose une procédure simple spécialement adaptée .

1

Le dossier d'admission en logement universitaire

Le CROUS vous transmet le formulaire simplifié d'aides LOCA-PASS ASTRIA dans votre dossier d'admission.

2

La demande spécifique d'aides LOCA-PASS

Vous remplissez le formulaire simplifié.

Ce document est alors transmis par le CROUS à ASTRIA, accompagné :

- de la notification conditionnelle d'attribution de votre bourse,
- de votre autorisation de prélèvement signée,
- de votre relevé d'identité bancaire.

3

La mise en place des aides LOCA-PASS par ASTRIA

Dès réception de la demande, ASTRIA met en place les aides LOCA-PASS spécifiques CROUS.



Avance LOCA-PASS Un prêt à 0 %

Elle représente le montant de l'avance demandée par le CROUS au moment de la réservation de la chambre.

Vous la remboursez en six mensualités prélevées à compter du 31 décembre, sans frais ni intérêts.



Garantie LOCA-PASS Un caution gratuite

ASTRIA se porte gratuitement caution du paiement des loyers pendant vous année de location.

® Marque déposée pour le compte du 1% Logement